



**Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES**  
Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)  
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

*De la Nature et des Hommes*

[www.sepanso40.fr](http://www.sepanso40.fr)



**A l'attention de M. Le Directeur de la Rédaction du journal SUD OUEST**

**81, avenue Clemenceau**

**40000 MONT de MARSAN**

Monsieur le Directeur,

Dans l'édition landaise de Sud Ouest du 10 Août, M. Tejedor publie un article sur le sujet du Parc d'Hiver de Mimizan qui a fait l'objet de débats houleux lors du Conseil Municipal du 30 Juillet.

La SEPANSO Landes qui s'est beaucoup investie sur ce sujet, attire votre attention sur un certain nombre d'inexactitudes et imprécisions contenues dans cet article. Notamment :

- La zone concernée n'est pas de 160 ha mais de plus de 16 ha de dunes boisées, riche en faune et en flore dont des espèces protégées et située en zone proche du courant et du littoral.
- Le projet portait sur la construction de 345 logements d'habitation, répartis en plusieurs phases qui allaient bien au-delà des seuls 3 ha qu'évoque M. Bourdenx. Le nombre de 220 logements n'ayant été évoqué que dans le cadre de la campagne électorale lorsque l'enjeu environnemental lié à ce sujet du Parc d'Hiver a pris de l'ampleur grâce à une pétition lancée par la SEPANSO Landes. Pétition qui a permis de recueillir plus de 2000 signatures de soutiens pour stopper ce projet totalement mortifère pour l'écosystème en place mais également dangereux face aux phénomènes naturels à répétition liés au dérèglement climatique et présentant des risques potentiels importants pour les personnes et les biens liés à cette zone.
- Il est à noter que les membres actuels de la nouvelle équipe municipale menée par M. Pomarez, n'ont à l'époque pas engagé une action pour stopper ce projet de ZAC du Parc d'Hiver.
- L'actuelle municipalité n'a pas encore pris une position claire sur ce sujet et si elle évoque une possible consultation des mimizanais, peut être pourrait-elle commencer par accepter de recevoir la SEPANSO Landes qui représente un nombre certain de citoyens concernés par cette zone à commencer par les riverains et les habitants de la plage. La SEPANSO a demandé un rendez-vous au nouveau maire pour aborder ce sujet sensible. A date, cette demande est restée lettre morte. Pourquoi ?
- M. Bourdenx affirme que la cession de terrains entre le mois de février et le mois de juin était tout à fait légale. Il oublie de préciser que depuis le démarrage des consultations sur le sujet de la ZAC du Parc d'Hiver (fin 2018), un collectif actif porté par la SEPANSO Landes, a déposé plusieurs recours auprès du Tribunal Administratif pour contester ce projet et le faire stopper. A ce jour, le jugement sur la contestation du PLU n'a toujours pas été rendu et l'autorisation administrative de défrichement non plus. Il est donc très étonnant que l'ancienne équipe n'ayant pas de dons de voyance, ait pu engager des actes aussi structurants sans avoir la certitude que la justice rendrait un avis qui leur soit favorable...

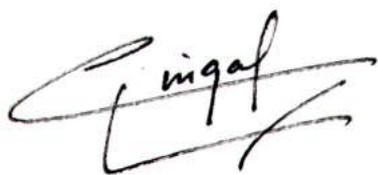
.../...

En tant que défenseurs de la nature et de l'environnement, et en tant que porteuse des recours de collectifs qui se sont formés pour s'élever en faux contre le massacre écologique d'une zone naturelle qui devrait être préservée pour de nombreuses raisons, la SEPANSO vous demande, dans un esprit de défense des valeurs citoyennes et de respect de la nature et des individus, de publier cette lettre afin d'apporter un éclairage nécessaire à vos lecteurs pour une bonne compréhension de ce dossier sensible, porteur d'enjeux environnementaux cruciaux pour Mimizan Plage.

Sachez que nous sommes à votre disposition si vous souhaitez avoir plus d'éléments avérés pour alimenter votre prochain article sur le sujet.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur de la Rédaction, l'expression de mes salutations distinguées.

Cagnotte, le 12 août 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G. Cingal' with a stylized flourish at the end.

Georges CINGAL  
Président Fédération SEPANSO Landes  
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine  
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte  
+33 5 58 73 14 53  
[Georges.cingal@orange.fr](mailto:Georges.cingal@orange.fr)  
<http://www.sepanso40.fr>